



Les Cigognes

n°39



Saint Hippolyte

ADRESSES UTILES ET INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-HIPPOLYTE - AGENCE POSTALE COMMUNALE

4, place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tél. : 03.89.73.00.13 - Fax : 03.89.73.05.92
e-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

- du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00
- Vendredi après midi de 13 h 00 à 17 h 00, horaires d'hiver et 18 h 00, horaires d'été

En dehors de ces plages horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi.

Notre site internet : saint-hippolyte-alsace.fr

ATELIER COMMUNAL :
rue Kleinforsst
03.89.73.05.06

ECOLE MATERNELLE et PRIMAIRE - 1 place de l'église - 68590 SAINT-HIPPOLYTE - Tél. 03.89.73.05.33

PERISCOLAIRE - Rodern - Tél. 03 68 89 00 33

TRESORERIE - 1 rue Stangenweiher - BP 30044 - 68152 RIBEAUVILLE Cedex Tél. 03.89.73.61.13

CENTRE DES IMPÔTS - 1 rue Stangenweiher - BP 40019 - 68150 RIBEAUVILLE Tél. 03.89.73.23.17

PREFECTURE - 7 rue Bruat - 68000 COLMAR - site internet : www.haut-rhin.gouv.fr Tél. 03.89.29.20.00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères - 1 rue Pierre de Courbertin - 68150 RIBEAUVILLE

Tél. 03.89.73.27.10 - Fax 03.89.73.27.11 - E-mail : epci@cc-ribeauville.fr - Site internet : www.cc-ribeauville.fr

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES :

RIBEAUVILLÉ :

Horaire d'hiver : du 1^{er} lundi de novembre au dernier samedi de mars

du lundi au vendredi : 13 h à 17 h 30

samedi : 9 h à 12 h / 13 h à 17 h 30

Horaire d'été : du 1^{er} lundi d'avril au dernier samedi d'octobre

du lundi au vendredi : 13 h à 18 h 30

samedi : 9 h à 12 h - 13 h à 18 h 30

RIQUEWIHR :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et le samedi de 8 h à 18 h

TOURNÉE DES LEVÉES DES POUBELLES POUR LES JOURS FÉRIÉS 2016 :

samedi 26 mars au lieu du lundi 28 mars (Pâques)

samedi 14 mai au lieu du lundi 16 mai (Pentecôte)

samedi 13 août au lieu du lundi 15 août (Assomption)

EDF-GDF service : Dépannage gaz : 0800.473.333 - Dépannage électrique : 09.726.750.68

SDEA (eau et assainissement) : Urgences techniques : 03 88 19 97 09

BRIGADE VERTE : 92 rue du Maréchal Delattre de Tassigny - 68360 SOULTZ - 03.89.74.84.04

1 rue de la 1^{ère} armée - 68240 SIGOLSHEIM - 03.89.49.01.04

SPA : Route de Scherwiller - 67600 EBERSHEIM - 03.88.57.64.68

PRESBYTÈRE CATHOLIQUE : 68750 BERGHEIM - 03.89.73.63.20

ASSISTANCE SOCIALE : 70 rue du 3 décembre 68150 RIBEAUVILLE - 03.89.73.61.65

POINT GÉRONTOLOGIQUE : 90 grand'rue 68150 RIBEAUVILLE - 03.89.78.27.61

SERVICE D'URGENCE :

Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

Numéro européen d'urgence : 112

LE MOT DU MAIRE



La parution de notre bulletin « Les Cigognes », en ce début d'année, est toujours l'occasion, pour l'équipe communale, de vous présenter les actions menées par votre conseil municipal au cours de l'année écoulée.

La révision du POS est entrée maintenant dans sa phase active. L'élaboration de ce plan local d'urbanisme est une réflexion essentielle sur le devenir de notre village.

Il s'agit à la fois de mettre en valeur la qualité paysagère de notre environnement et notre patrimoine, tout en offrant à nos entreprises des possibilités de se développer et de créer des emplois, de préserver nos atouts touristiques, mais de permettre aussi la création de logements qui garantiront la vitalité de notre population, et donc aussi, de notre collectivité.

Nous vous avons déjà invités à une réunion publique sur ce sujet, une autre sera organisée au printemps.

La reconversion de la résidence Charles Bléger s'inscrit d'ores et déjà dans ces objectifs, en offrant une palette de logements pour toutes les générations tout en développant les services rendus à la population, avec un commerce de proximité attendu par beaucoup.

La situation économique de notre pays et la Nouvelle Organisation du Territoire de la République votée en début d'année, nous obligent à aborder notre mission de service au public d'une autre manière. Mutualiser, mettre en commun nos moyens et nos compétences avec les communes voisines et la Communauté de Communes, devient une nécessité, dans un contexte budgétaire de plus en plus serré.

A St-Hippolyte, nous n'avons pas attendu la loi pour travailler ensemble dans de nombreux domaines, mais il nous faudra encore développer l'entraide intercommunale.

Vous découvrirez, à l'intérieur de ces pages, l'essentiel de nos travaux et les principales délibérations du conseil municipal. Je souhaite particulièrement bonne lecture à ceux qui feuilletent ce bulletin pour la première fois, car installés depuis peu dans notre commune. Qu'ils se sentent chez eux à St-Hippolyte.

Merci enfin à toute l'équipe de la rédaction pour les efforts consentis à la réalisation de ce nouveau numéro des « Cigognes ».

Bonne lecture.

Claude HUBER,
Maire de St-Hippolyte

SOMMAIRE

- le mot du Maire 3
- délibérations du conseil municipal 4
- plan d'occupation des sols 6
- environnement et cadre de vie 8
- école 10
- nos Aînés 14
- célébration du 8 mai 16
- associations 19
- divers 27
- maisons fleuries 28
- nouveau carré des marianistes 30
- état civil 31

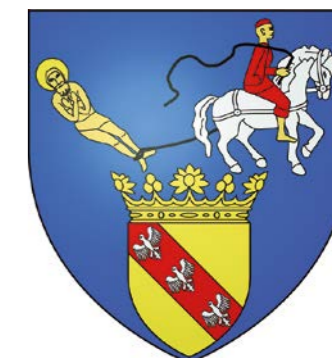
Les Cigognes de St Hippolyte
Bulletin Communal N° 39 Février 2016

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude HUBER
Dépôt Légal 02-2016

Conception et impression :

S'PRINTCOLOR Colmar MPRIM'VER



DÉLIBÉRATIONS DU 26/01/15

Location des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024

Petit rappel : la chasse sur le ban communal est louée en un ou plusieurs lots pour une durée de 9 ans. Le conseil municipal décide du mode de location de la chasse. Si le locataire n'a pas renoncé à son droit de priorité, la location peut se faire par convention de gré à gré ou par adjudication.

Si le locataire a expressément renoncé à son droit de priorité, la location peut se faire par appel d'offre ou par adjudication.

La commune a mis en location 5 lots de chasse. Quatre lots ont fait l'objet de signatures de gré à gré permettant aux anciens locataires de garder leur lot de chasse pour le prix fixé préalablement par le conseil municipal. Comme le locataire du lot n° 1 n'a pas opté pour la signature d'une convention de gré à gré, le lot a été mis en adjudication le 16 janvier 2015, restée infructueuse et suivie d'une deuxième adjudication, le 20 mars 2015, également restée infructueuse.

Une troisième adjudication s'est déroulée le 29 mai 2015 avec une révision du prix de location. Malgré la présence d'un autre candidat, le lot de chasse n° 1 a été attribué au locataire sortant, favorisé par son droit de priorité.

L'ensemble des chasses communales rapporte 66.500 € par an.

Aire de services des camping-cars

Depuis 2010, une aire de service permettant aux camping-cars de procéder à la vidange des eaux usées, de se ravitailler en eau et de déposer les ordures ménagères est accessible pour 2.- €. Le conseil municipal a décidé de passer ce service à 4.- €.

DELIBERATIONS DU 09/03/15

Comptes administratif et de gestion pour l'année 2014

Le compte administratif pour le budget principal a été adopté

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	1 103 173.26	730 652.51
Recettes de l'exercice	1 364 632.45	623 598.43
Résultat de l'exercice	+ 261 459.19	- 107 054.08
Résultat reporté	+ 20 310.04	+ 52 900.04
Résultat final	+ 281 769.23	- 54 154.04

Excédent global : + 227 615.19 €



Travaux de voirie

Le conseil municipal décide de procéder aux travaux d'aménagement du chemin du Wall avec des dalles alvéolées sur une surface de 320 m² pour un montant estimé à 13.800 € HT. subventionné à hauteur de 40%.

Résidence Charles Bléger

Le conseil municipal décide de créer, dans la future Résidence Charles Bléger, un local destiné à un commerce alimentaire au rez-de-chaussée ainsi qu'un espace pouvant accueillir un cabinet médical.

DELIBERATIONS DU 19/03/15

Candidat pour le commerce

Après un appel à candidature pour l'installation d'un commerce alimentaire dans la future Résidence Charles Bléger lancé le 31/10/14, le conseil municipal décide de retenir la candidature de Mme VELJKOVIC Sophie actuellement gérante de la boucherie Pfertzel.

Chaudière du dépôt d'incendie

Le conseil municipal, après avis de différentes commissions, attribue à l'entreprise EVS de St Hippolyte, le marché de remplacement de la chaudière au fuel du dépôt d'incendie pour 8118.- € TTC.

DELIBERATIONS DU 13/04/15

Impôts locaux

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2015 de 1%. Ils sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation 12.97 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties 8.11 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties 45.53 %
- Contribution foncière des entreprises 20.88 %

Le budget prévisionnel de la commune pour 2015 s'élève à 1 665 089 € se répartissant comme suit :

1 131 360 € pour le fonctionnement et
533 729 € pour l'investissement.

Emplois saisonniers

Le conseil municipal décide de recruter 3 emplois saisonniers pour la période estivale. Ils seront chargés de l'entretien des espaces verts, de l'arrosage, du balayage et de divers petits travaux d'entretien.

PLU

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché de services relatif à la mission de révision du plan d'occupation des sols avec transformation en plan local d'urbanisme à PRAGMA SCF situé à Plobsheim pour un montant de 28.000 € HT.



Permis de construire pour le commerce de la Résidence Charles Bléger

Le conseil municipal a confié la mission «Permis de construire» pour la création du commerce alimentaire dans la future Résidence Charles Bléger à M.Norbert Dechristé, architecte à Kaysersberg pour 3 500 €. Il est par ailleurs l'architecte pour le reste du bâtiment.

Association foncière

De nouveaux représentants ont été désignés pour siéger au bureau de l'association foncière de Saint-Hippolyte :

M. BOSSERT Raphaël, adjoint au maire, membre de droit.

Titulaires : M. FRANTZ J.Michel

M. HUBER Claude

M. KLEIN J.Marie

Suppléants : M. HUMBRECHT Sébastien

M. JEHL Frédéric

DELIBERATIONS DU 18/05/15

Location du local sous la terrasse de la salle des fêtes

Un tarif complémentaire pour la location du local situé sous la terrasse de la salle des fêtes (y compris l'utilisation des congélateurs) a été fixé à 75 € par jour, lorsqu'il est utilisé indépendamment du reste du bâtiment. Il est rappelé que la location de la chambre froide est fixée à 50 €.

Traitement des documents d'urbanisme

A compter du 1^{er} juillet 2015, les services de l'Etat n'instruiront plus les actes d'urbanisme tels que permis de construire et de démolir, demandes de travaux... Dans le cadre de la mutualisation des services menée par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, ces documents seront traités par un agent de la ville de Ribeauvillé.

DELIBERATIONS DU 02/07/15

Fourrière automobile

La société HILTENFICK AUTOMOBILES SERVICES à Kaysersberg a été retenue comme délégataire du service «fourrière automobile» suite à un appel d'offres. Ce garage aura la mission d'enlever les véhicules en infraction ou accidentés, les épaves ou véhicules abandonnés et de gardiennage des véhicules remisés sur le site de la fourrière.

DELIBERATIONS DU 07/09/15



Approbation du projet d'aménagement de la forêt

Le plan d'aménagement de la forêt actuel étant arrivé à son terme, l'ONF a travaillé sur un nouveau projet d'aménagement de la forêt communale avec la commission forêt. Il est adopté pour la période 2016/2035 et comprend un ensemble d'analyses de la forêt et de son environnement, un schéma d'objectifs et un programme d'actions nécessaires sur le moyen terme.

DELIBERATIONS DU 19/10/15

Résidence Charles Bléger

La commune a décidé de confier à Colmar Habitat HLM le projet d'aménagement du site pour la création de 11 logements dans la partie ancienne et de 9 logements seniors dans la partie plus récente du bâtiment. Un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans a été conclu au profit de Colmar Habitat HLM, portant uniquement sur la partie des 20 logements. Les locaux commerciaux (commerce alimentaire et cabinet médical) dont la commune reste propriétaire restent à la charge de cette dernière.

Le bail emphytéotique est un bail de longue durée, (ici 55 ans), dont l'objet est d'assurer la mise en valeur du bâtiment sans en faire supporter les charges au propriétaire.

Attribution de subvention pour voyage scolaire

Des précisions ont été apportées quant à l'attribution de subventions pour voyage scolaire.

A compter du 19 octobre 2015, pour un voyage ou séjour scolaire avec nuitées, organisé durant le temps scolaire, la demande de subvention devra être déposée en mairie avant le départ.

Le versement se fera sur présentation d'une attestation de participation aux activités délivrée par l'établissement scolaire.

Location viticole

Un appel à candidature a été lancé pour la location, à titre précaire, d'une parcelle de vigne au lieu-dit Geisensprung d'une surface de 9 ares.

Lors de la séance du 15 décembre 2015, après examen des candidatures et un vote à bulletins secrets, le conseil municipal a attribué la parcelle à M. Raffath Michel.



DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS AU PLAN LOCAL D'URBANISME

POS : Plan d'Occupation des Sols

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre des dispositions obligatoires, notamment de la loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvé), le conseil municipal a prescrit le 11 septembre 2014 la transformation de son POS en PLU.

A l'instar du POS, le PLU sert à organiser l'aménagement du territoire communal pour les 15 à 20 prochaines années. Il couvre l'intégralité du ban de la commune et délimite les zones urbaines, à urbaniser, les zones agricoles et naturelles. En fonction de ce classement, une réglementation définira les possibilités et les conditions de construction, les obligations environnementales ou les interdictions à respecter.

Le PLU, un projet communal

Dans le PLU, contrairement aux anciens POS, le zonage et la réglementation découlent d'un projet communal

qui permet de répondre aux besoins de développements démographique et économique de la commune tout en assurant la préservation des espaces naturels et agricoles. Le PLU est élaboré dans un cadre législatif strict, dicté par une série de nouvelles lois sur l'environnement, l'exigence d'une gestion rigoureuse et économe de l'espace constructible.

Quels sont les documents composant le PLU ?

- un diagnostic détaillé permettant d'évaluer les enjeux et les besoins liés au développement de la commune,
- un « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » (PADD), document clair, simple et concis décrivant le projet général de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération qui doit, en outre, faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal,

- un document réglementaire délimitant les différentes zones et les projets d'aménagement prévus à moyen terme par la commune,

- un document informatif présentant annexes, plans, réseaux d'eau potable, assainissement, etc.

La mise en place du PLU implique :

- d'une part **les élus** qui ont la responsabilité de la conduite et de l'élaboration du PLU. Ils en ont confié l'étude et la réalisation technique au cabinet PRAGMA. **La date limite de validation est fixée au 26 mars 2017.**

- d'autre part **les habitants**, dans un souci de démocratie participative. A cet effet, la loi impose, dès le démarrage des études, une concertation avec la population au moyen de réunions publiques, de la publication des comptes-rendus des travaux des élus, de l'information par affichage et via Internet de l'état d'avancement du dossier.

Où en sommes-nous à St-Hippolyte ?

Les enjeux de notre futur PLU, présentés lors de la première réunion publique le 26 octobre 2015, sont les suivants :

- Trouver une solution aux problèmes de stationnement en réalisant des zones de parking à la périphérie du centre ancien.
- Protéger le patrimoine bâti et naturel (secteur des jardins notamment) tout en permettant le renouvellement urbain et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Le secteur des jardins classé en « non constructible » devra être conservé, car il participe à la trame verte urbaine.
- Réfléchir aux besoins des viticulteurs en matière d'implantation de hangars et de sorties d'exploitation.
- Freiner la tendance au vieillissement de la population en favorisant la construction de

logements. A cet égard, le PLU s'appuiera sur les orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui prévoit d'utiliser les derniers terrains constructibles dans la zone bâtie et évalue à 3,5 hectares le potentiel d'extension de St-Hippolyte.

Le PADD finalisé par le cabinet PRAGMA a fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal le 15 décembre 2015. Le document complet est disponible sur le site de la commune, rubrique PLU.

Lien <http://st-bippolyte.pragma-scf.com/>



Voici les orientations stratégiques retenues par le conseil municipal :

- promouvoir l'amélioration des bilans énergétiques et les énergies renouvelables,
- favoriser le développement des technologies numériques.
- maintenir et garantir la vitalité démographique du village avec pour objectif 1 100 habitants à l'horizon 2025,
- prévoir et favoriser la production de quelque 95 logements d'ici 2035,
- garantir la production de 20 à 25 logements à l'hectare et une palette d'offres diversifiée,
- assurer une gestion rigoureuse de l'espace,
- prendre les mesures nécessaires à la mise en valeur du centre du village et en faciliter l'accès,
- conforter la vitalité économique, le tourisme et l'agriculture,
- valoriser le paysage, le patrimoine et le cadre de vie,
- préserver l'environnement et conforter la biodiversité,
- prévenir les risques naturels et technologiques,
- promouvoir l'éco mobilité.

Le « bien vivre ensemble » commence par le respect réciproque, la politesse, l'attention aux autres.



LES DECHETS

La gestion des déchets est de la compétence de la Communauté des Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR).

En 2002, elle a fait le choix de la pesée embarquée. Il s'agit d'une solution équitable qui répartit les coûts en fonction du poids réel des déchets que chacun produit et du nombre de vidages des bacs.

En complément de ce service, deux déchèteries fonctionnent depuis 2004 à Ribeauvillé et à Riquewihr. Tous types de déchets peuvent y être déposés, le nombre d'entrées gratuites étant limité à 35 par an et par redevable. 94 % des déchets sont recyclés.



Le premier Repair-Café du territoire s'est tenu à St-Hippolyte le samedi 21 novembre. Ce concept est né aux Pays-Bas en 2009. Il rassemble des bénévoles disposés à aider d'autres personnes à déterminer l'origine de la panne d'un appareil (petit électro-ménager, téléviseurs, chaînes hi-fi, fer à repasser, perceuses, etc) qu'elles pensaient devoir jeter et, éventuellement, à le réparer. Cette démarche alternative a plusieurs objectifs :

réduire les déchets, encourager la réparation des appareils, favoriser les rencontres entre les habitants, renforçant ainsi la cohésion sociale.



Par ailleurs, 150 conteneurs enterrés ou avec habillage bois sont répartis sur le territoire de la CCPR. Depuis 2015, les consignes de tri ont changé.

Ces conteneurs reçoivent, d'une part le verre, et d'autre part les autres matériaux recyclables (papier, carton, flacons plastiques, acier et aluminium).

Tous les autres déchets en plastique (pots de yaourt, film plastique, blister...) ainsi que les papiers souillés sont destinés à la poubelle.

LES ORDURES MENAGERES A ST-HIPPOLYTE

Quelques chiffres :

En France on produit 268 Kg de déchets par habitant et par an.

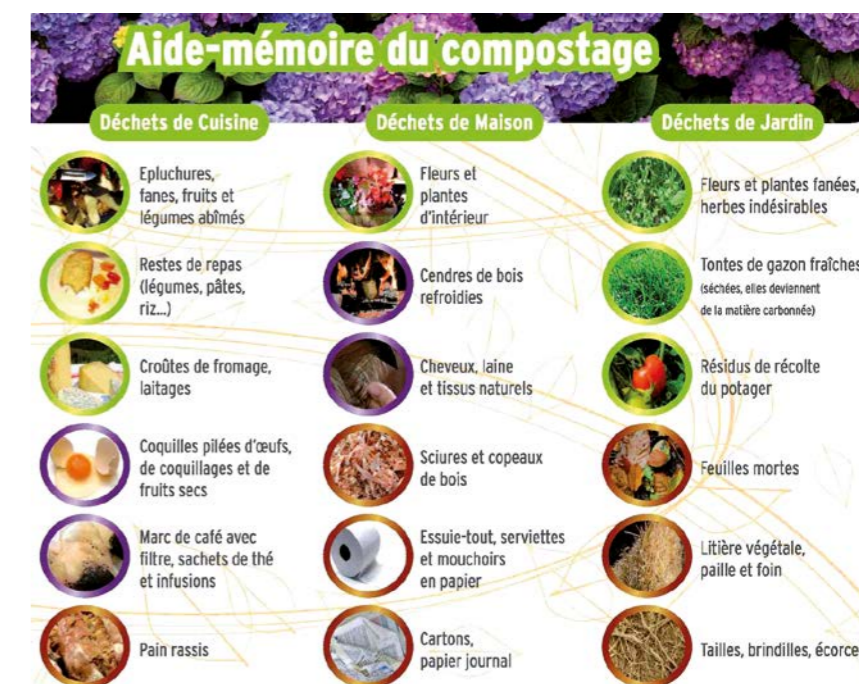
Dans le Haut-Rhin : 211 kg et à Saint-Hippolyte 137 Kg.

Le nombre moyen d'entrées en déchèteries pour les habitants de notre commune est de 6 par an.



Depuis le 1er janvier 2016, suite aux actes de vandalisme et aux dépôts sauvages de toutes sortes de matériaux, le site vert de St-Hippolyte de même que le site de Guémar ont été fermés, la législation actuelle ne permettant plus l'exploitation de ces lieux en l'état. Des solutions, telles que le gardiennage et l'inévitable remise aux normes du site ont été étudiées mais représentent un coût trop important pour la CCPR. Dorénavant, on pourra, soit déposer les déchets verts à la déchèterie de Ribeauvillé, soit opter pour des solutions alternatives telles que le compostage, le broyage ou le paillage, autant d'attitudes favorables à un meilleur respect de l'environnement. Il faut davantage valoriser et transformer les déchets verts en ressources pour son jardin.

Des formations au jardinage au naturel sont proposées dans le cadre du traitement des déchets (cf programme d'animation du 1er semestre 2016 de la CCPR). De nombreuses actions sont proposées dans le cadre du plan local de prévention des déchets telles que la fabrication de cosmétiques ou de produits ménagers au naturel, la présentation et mise à disposition de couches lavables dans les crèches, l'organisation d'un Repair-Café.



INCIVILITES DIVERSES



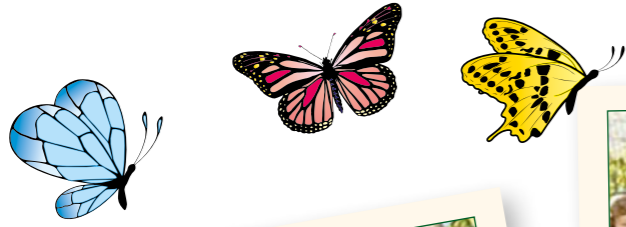
Au cours de l'année 2015, la Commune a fait installer trois "Toutounet" (distributeurs de sacs pour déjections canines avec poubelles) dans le village dans le but de permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes de leur animal et de déposer le sac dans le réceptacle prévu à cet effet. Ce simple geste éviterait aux enfants de jouer sur un gazon envahi d'excréments d'une part, et aux ouvriers communaux d'effectuer les tontes dans de bonnes conditions d'hygiène, d'autre part. Ce témoignage de respect sera très apprécié. Merci d'y penser quand vous promenez chienchien.

Merci aussi d'éviter de laisser divaguer les animaux par commodité.

Dans le même ordre d'idée, évitez de vous débarrasser de vos mégots, sacs poubelles et autres détritiques dans les espaces ouverts. Il y a suffisamment d'endroits prévus à cet effet, sans compter vos propres poubelles.

Certains automobilistes et propriétaires de deux roues «oublient» trop souvent de respecter les vitesses figurant sur les panneaux. 30 km/h ce n'est pas 50 km/h voire davantage et les rues ne sont pas des pistes de trial.

CLASSE MATERNELLE DE M^{ME} SCHAEFFER À RORSCHWIHR



Lundi 21 septembre 2015, nous avons vendangé chez le papa et la maman de Théo, à Rodern.



Vendredi 6 novembre 2015, nous avons récolté les carottes que nous avons semées en mai. Nous en avons mangé certaines crues, d'autres cuites...



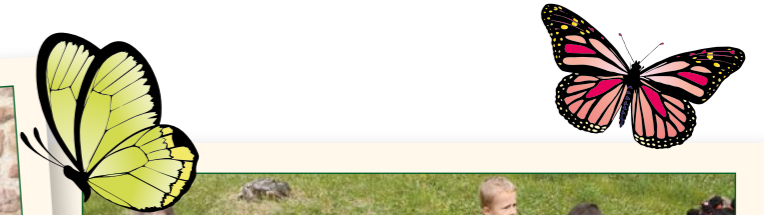
Jeudi 12 novembre 2015, nous avons trié le contenu d'une poubelle «pédagogique»



Jeudi 12 novembre 2015 nous avons enterré des déchets dans le jardin. A suivre ...



CLASSE MATERNELLE DE M^{ME} VAN DE WALLE À ST-HIPPOLYTE



L'année scolaire 2014-2015 a été, entre autres, bucolique pour les enfants de petite et moyenne sections.

Les matinées ensoleillées leur ont offert des balades dans les vignes et des goûters de plein air.

Les petits marcheurs sont allés régulièrement jusqu'à Orschwiller.



CLASSE DE CM1/CM2 DE M. SELIG À RORSCHWIHR

Téléthon

Mardi 17 novembre 2015

A l'occasion du Téléthon, Thomas Straub, enseignant à Ribeauvillé, est venu expliquer aux élèves de CM1/CM2 ce qu'étaient les maladies génétiques.

Il leur a présenté un film et leur a permis de se placer dans la situation des enfants malades en leur proposant différents ateliers :



Se déplacer en fauteuil roulant



Se déplacer avec des béquilles



Suivre un parcours avec les yeux bandés



Se déplacer en fauteuil roulant



Se déplacer avec des béquilles

Ce fut une après-midi très riche. Les enfants ont appris à porter un nouveau regard sur les enfants malades : accepter l'autre avec sa différence, sans rejet.

CENTRE PÉRISCOLAIRE



Le centre accueille les enfants de l'école unique de Rodern/Rorschwihr/St-Hippolyte qui compte 133 élèves.

Ce bâtiment, entièrement rénové, est équipé pour recevoir une quarantaine d'enfants durant la pause méridienne et une vingtaine le soir. L'établissement est ouvert quatre jours par semaine ; les animatrices sont Aurore Petitdemange, responsable du centre et Séverine Scheidecker. Pour la pause de midi, l'aide maternelle de Saint-Hippolyte vient en renfort.

Le centre offre aux enfants un bel espace de jeu extérieur, entièrement clos. Il est par ailleurs doté de deux salles spacieuses pour la restauration et les activités et

d'une salle de repos. Il accueillera également les enfants du secteur de Ribeauvillé pour les activités d'été et de loisirs : une nouvelle manière de redonner vie et animation à Rodern.

L'investissement a été réalisé par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé et la commune de Rodern, à qui appartient le bâtiment et le terrain. La réalisation a été subventionnée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin.

LES ANNIVERSAIRES DE 2016

97 ans

- PFEIFFER Georgette - 20 septembre
- HASLER Jules - 28 novembre

96 ans

- GSELL Marie Louise - 17 octobre
- SCHILDKNECHT Marie - 13 novembre

94 ans

- GROSS Frieda - 9 janvier

93 ans

- BASTIEN Irène - 3 août
- EGELE Jeanne - 18 décembre

92 ans

- SCIUBA Henri - 27 décembre

91 ans

- THIRION Charles - 10 février
- LESIEUR Raymond - 10 juillet
- MEYER Auguste - 30 octobre

90 ans

- MUHR Raymond - 22 août
- FRATTINI Marie Thérèse - 14 septembre
- MEYER Agathe - 4 octobre
- PICHEGRU Jean-Henri - 8 décembre
- KLEIN Charles - 26 décembre

89 ans

- HUMBERT Juliette - 14 janvier
- BLEGER Alice - 17 mars
- MULLER Céline - 22 mars
- SIMON Joseph - 20 avril
- LAFON Geneviève - 30 septembre

88 ans

- RUEFF Jacqueline - 9 mai
- BIRG Alice - 4 juin
- KLEIN Hélène - 2 août
- KIEFFER Marthe - 6 août

87 ans

- BUCHER-VOGEL Lucie - 7 février
- SIMMLER Marie-Louise - 23 février
- MEYER Colette - 6 mars
- CHRISTOPHE Pierre - 30 mai
- GERBER Fernand - 19 juin
- SCHAEFFER Jeanne - 11 juillet
- BLEGER René - 30 novembre
- JUCHERT Thérèse - 18 décembre

86 ans

- WIPFF Yvette - 1^{er} juillet
- HEINRICH Eugène - 23 juillet
- MEYER Anna - 24 juillet
- SONNTAG André - 16 septembre
- GERBER Marie Thérèse - 19 septembre
- BRISSINGER André - 22 octobre
- WEISS Denise - 19 novembre
- WIPFF Marcel - 14 décembre

85 ans

- HUBER Marcel - 2 février
- METZGER Marie-Thérèse - 15 février
- HAEN Marguerite - 26 février
- LAFON Raymond - 28 février
- SIMON Marie-Anne - 2 octobre
- KOEBERLE Georges - 2 décembre
- KRUMB Jean - 14 décembre

84 ans

- MEYER Gérard - 12 février
- CHRISTEN Jeanne - 12 avril
- LESIEUR Anne-Marie - 23 avril
- SONNTAG Claire - 21 octobre
- WIECZOREK Nicole - 22 novembre

83 ans

- CARL Yvonne - 6 janvier
- HATSCH André - 9 février
- LUCHT Alice - 9 février
- SCIUBA Bernadette - 18 mars
- BAGY René - 26 mars
- BOOSE Germaine - 27 juin
- HUBER Bernadette - 2 août
- TREIBER Lucie - 4 août
- HAEN Madeleine - 18 novembre
- KLEIN Marie-Louise - 9 décembre

82 ans

- HATSCH Marie Rose - 9 février
- BAFFREY Albert - 13 février
- GASSMANN Charles - 11 mars
- LANSU Eugène - 14 avril
- VALENTINI Marie-Claire - 23 mai
- GASSMANN Germaine - 22 août
- MEYER Raymond - 10 octobre
- HERTFELDER Marie-Rose - 9 novembre
- KOEBERLE Robert - 15 novembre

81 ans

- MEYER Marlène - 29 janvier
- MEYER René - 12 juin
- FAROUILH Maurice - 13 août
- GASSMANN Raymond - 1^{er} septembre
- JENNY Eric - 12 novembre

80 ans

- MEYER René - 13 janvier
- MUSSO Nicole - 18 mars
- BOOSE Christian - 30 mars
- KOEBERLE Jean - 18 avril
- SCHWARTZ François - 22 juin
- KOEBERLE Alphonse - 18 juillet
- THIRION Marcelle - 17 septembre
- SCHOTTERER Alice - 6 octobre
- STIHLE René - 16 octobre
- FEHRENBACH Marcelle - 10 décembre

Noces de Palissandre (65 ans de mariage)

29 décembre
Henri et Bernadette SCIUBA

Noces de Diamant (60 ans de mariage)

3 février
Raymond et Geneviève LAFON

30 avril
André et Marie Rose HATSCH

14 décembre
Gérard et Yvonne MEYER

Noces d'Orchidée (55 ans de mariage)

27 janvier
Jean et Rosa KOEBERLE

22 décembre
Alphonse et Bernadette KOEBERLE

Noces d'Or (50 ans de mariage)

10 mai
Henri et Denise BLEGER

30 septembre
Jean-Paul et Marie-Jeanne FESSLER

3 novembre
Jacques et Jacqueline COUILLIEN

8 novembre
Charles et Françoise SCHULTZ

26 décembre
Gérard et Christiane FESSLER

LE GROUPE DE JEUX



A l'automne, le groupe d'habitues a choisi de fêter sa rentrée par une collation vin nouveau.

Ce groupe de personnes se réunit tous les jeudis de 14h à 18h à la salle des fêtes de St Hippolyte durant toute l'année, exceptés les mois de juillet et août et cela depuis 2011, à l'initiative de Blandine Deiss.

C'est l'occasion de se retrouver pour échanger les nouvelles, faire des jeux de société ou tout simplement ne pas

rester seul et partager un café dans une ambiance conviviale. On y joue aux cartes, au scrabble, on tricote, on prend un café, on fait un brin de causette. Ces rencontres s'adressent à des personnes de tous les âges, jeunes ou moins jeunes et se déroulent de façon informelle sans structure associative.

Ce groupe est ouvert à toutes les nouvelles personnes souhaitant se joindre à lui.

Rendez-vous tous les jeudis à 14h à la salle des fêtes de St Hippolyte.

ATELIER ÉQUILIBRE

La MSA a organisé une conférence le 4 février 2015 sur le thème de l'équilibre pour les aînés.

Une quarantaine de personnes des alentours ont répondu présent à cette invitation dont une quinzaine de St Hippolyte. Le Dr J.Philippe Thiebaut a présenté les troubles physiques ou psychologiques qui peuvent entraîner des problèmes d'équilibre pouvant déboucher sur des chutes.

Une animatrice sportive est venue encadrer cette activité tous les mercredis matin durant 10 séances.

Deux groupes de 10 personnes environ se relayent pour travailler le sens de l'équilibre, la souplesse et différentes techniques sportives pour garder la forme à tout âge.



Mme Colette Barth a enchaîné en présentant les ateliers « équilibre » proposés par la MSA.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Conférence sur les Malgré-Nous

La Ville de Saint-Hippolyte a commémoré le 8 mai 1945 avec un faste particulier en rendant hommage aux 109 incorporés de force de la commune. Plusieurs moments forts ont émaillé ce week-end.

Vendredi 8 mai, M. Jean Bézard, fondateur de l'association «Solidarité normande aux incorporés de Force d'Alsace et de Moselle», a tenu une conférence sur les Malgré-Nous et les actions de son association.



Auguste Meyer, un Malgré-Nous remercie M. Bézard



Messe commémorative

Samedi 9 mai, après la célébration religieuse, les personnes présentes se sont recueillies au Monument aux Morts. C'est au cours de cette cérémonie que les enfants ont déposé, les uns après les autres, une fleur en mémoire des disparus de la guerre 39/45.



A la lecture du nom des soldats tombés, une fleur est déposée



Les fleurs de la mémoire



Les enfants lisent un texte choisi pour l'occasion



Inauguration de l'exposition réalisée par Alban et Gérard Bagy



Trois Malgré-Nous, Auguste Meyer, Raymond Muhr et Charles Thirion



Remise de décorations.

Par ailleurs, à la salle des fêtes, Alban et Gérard BAGY ont préparé une exposition de photos et de matériels militaires qui a intéressé et parfois ému, les familles des incorporés de force et tous les visiteurs. Les enfants de l'école et leurs enseignants ont bénéficié d'une visite particulière le lundi.



Témoignage d'Auguste Meyer



Le matériel militaire expliqué par Gérard Bagy



Les enfants attentifs aux explications de Gérard Bagy



Ils n'avaient qu'une vingtaine d'années

LE SYNDICAT VITICOLE DE SAINT-HIPPOLYTE

C'est un syndicat professionnel qui regroupe l'ensemble des vigneron du village. Il tient des réunions d'information, de discussion et de dégustation. Les syndicats locaux sont eux-mêmes regroupés en six sous-régions pour tenir compte de leur grande dispersion géographique et faciliter la concertation indispensable à tous les échelons dans la recherche des solutions les plus opportunes.

L'Association des Viticulteurs d'Alsace (AVA) fédère les syndicats viticoles locaux, au nombre de 99, des différents villages du vignoble. Créé en 1911, ce syndicat général est la plus ancienne des organisations viticoles alsaciennes. Son rôle principal est la défense du vignoble d'Alsace et des diverses appellations d'origine contrôlées (AOC). Il remplit à ce titre une importante fonction juridique et de liaison tant avec les pouvoirs publics qu'avec les diverses instances nationales. Son siège est à la Maison des Vins d'Alsace à Colmar.

Un statut des vins d'Alsace avait été préparé dès la fin de la Première Guerre

Déclaration de récolte 2015

	Superficie de récolte en ares	Volume HL
Alsace	18 165.85	12 738.71
Alsace communale	1 324.91	670.65
Alsace grand cru	133.00	66.35
Alsace Lieu-dit	2 535.25	1 038.64
Crémant d'Alsace	3 576.04	2 699.83
Pinot Noir	2 720.96	1 717.75
Pinot Noir Rouge	109.10	49.36
Surface totale	28 673.11	19 059.34

mondiale par l'AVA. Mais ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les premières bases de ce statut furent promulguées par l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui créait l'appellation d'origine régionale Alsace, un texte toujours en vigueur.

Le Syndicat Viticole participe en outre à la vie locale : entretien des chemins ruraux, mise en place d'outils de promotion de l'appellation communale Saint-Hippolyte Rouge (panneaux aux différentes entrées du village, organisa-

tion d'une Soirée Vigneronne au Jardin Public tous les étés)... Les réunions des différents vigneron de notre commune sont fédératrices, parfois animées, toujours constructives. Elles se terminent par des moments d'échanges conviviaux autour d'une bonne bouteille de vin d'Alsace !

Cordialement,

Franck BLEGER
franck@buber-bleger.fr



CHAPELLE SAINTE-CROIX – 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Un rappel de l'histoire de la chapelle.

Le 28 novembre 1944, en début de soirée, une semaine avant la libération de St-Hippolyte, un obus américain manqua sa cible et tomba sur la chapelle qui prit feu. Cinq hommes courageux du village bravèrent les flammes afin de sauver ce qui pouvait l'être, à savoir le Saint-Sacrement, le Reliquaire et les ornements liturgiques. Tout le reste partit en fumée ainsi que la maison du sacristain accolée à l'édifice. Les quelques meubles sauvés de justesse brûlèrent malheureusement dans l'incendie de la maison située dans la rue du Collège où ils avaient été entreposés.

La chapelle resta en ruines un peu plus de sept années. M. Louis Gsell, le maire de l'époque, voulait la faire reconstruire à l'identique, mais M. le curé Léon Bourgeois n'y était pas favorable. Son souhait était d'inclure une crypte qui servirait à l'inhumation des prêtres de la paroisse. Chacun abandonna une partie du projet et un accord fut trouvé. Les travaux de reconstruction démarrèrent en 1952 comme en témoigne une pierre gravée contenant un écrit placé dans une douille d'obus.

Le dimanche 15 août 1955 l'édifice fut inauguré dans l'après-midi en présence de nombreuses personnalités. Une nouvelle cloche baptisée «Hélène» fut installée. Elle eut pour marraine Melle Annette Krumb et pour parrain M. Jacques



Sonntag. La chorale accompagnée de l'orgue et d'un ensemble de cuivres interpréta le «Te Deum Laudamus» écrit par le curé Bourgeois.

Une association fut créée en 2000 afin de sauver la chapelle datant de la fin du 19^e siècle qui, de moins en moins utilisée, a vu son sol en grès et le crépi des murs rongés par l'humidité. Des travaux



A 17h le traditionnel concert de Sainte-Croix clôture cette journée festive avec un public nombreux et enthousiaste.

furent entrepris tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on aménagea un accès pour personnes à mobilité réduite et le mur d'enceinte fut consolidé.

La journée du dimanche 13 septembre 2015 a été marquée par la célébration du 60^e anniversaire de la reconstruction et de l'inauguration de la nouvelle chapelle Sainte-Croix. Une grand-messe fut célébrée par le père Albert Baffrey au cours de laquelle la chorale interpréta une partie de la Messe de la Sainte-Croix en hommage au Chanoine Bourgeois qui en fut le compositeur. Le maire, Claude Huber, rappela l'histoire de la chapelle en présence, entre autres, des parrain et marraine de la cloche de la chapelle qui assistaient à la cérémonie pour le plus grand bonheur de tous. Un petit cadeau leur fut remis à la fin de la messe et le verre de l'amitié marqua la fin de cette matinée.



LE FANION DE LA CHAPELLE SAINTE-CROIX

Le fanion fut brodé par les sœurs du couvent de Ribeauvillé, en l'honneur de la « 568^e Compagnie de Construction de Voies Isolées » stationnée en gare de St-Hippolyte entre mi-novembre et fin décembre 1939. La compagnie fut baptisée le 4 décembre 1939 et eut pour marraine une nièce de Hansi, Mademoiselle Marcelle Waltz de Kaysersberg.

Officiers et soldats prirent l'habitude de venir dans les restaurants du village, ce qui les changeait agréablement de l'ordinaire. La 568^e compagnie établit de bons contacts avec les habitants. Ils y trouvèrent également des marraines de guerre. Puis une partie de la 568^e compagnie fut envoyée à Lutterbach tandis que l'autre partie, placée sous le commandement du capitaine Lafferrerie, rejoignit Vitry-le-François.

En 1944, un soldat de la 568^e compagnie fut pris par la Gestapo dans un réseau de la Résistance en région parisienne et déporté à Dachau puis à Landsberg. Il réussit à alerter ses amis de St-Hippolyte, leur demandant de bien vouloir lui faire parvenir des colis et d'informer sa famille parisienne de sa situation, ce qu'ils firent. Après sa libération, resca-

pé et bienfaiteurs fêtèrent leurs retrouvailles comme il se doit. Ces relations amicales se maintinrent et le 23 septembre 1956 le capitaine, devenu entre temps colonel, vint remettre le fanion de la 568^e compagnie au chanoine Léon Bourgeois, lui demandant de l'abriter dans un lieu béni. La Chapelle Sainte-Croix leur parut être le lieu idéal et une vitrine fut spécialement aménagée à cet effet au fond de la chapelle.

Le 19 septembre 1971, au cours d'une cérémonie officielle réunissant les autorités religieuses, militaires et civiles et des associations locales, le général Lafferrerie, sur ordre de son administration centrale, demanda au chanoine Léon Bourgeois de rendre le fanion. Voyant l'immense déception du chanoine Bourgeois, le général Lafferrerie promit qu'il reviendrait à St-Hippolyte avec une copie du fanion, ce que le chanoine refusa. Le 11 février 1972, le maire de St-Hippolyte reçut une lettre du général l'informant qu'il se proposait d'apporter une copie du fanion réalisée par les sœurs du Bon Pasteur d'Angers au courant du mois de mai. Le curé Albert Naegelin, successeur du chanoine, accepta l'offre et l'on choi-

sit la date du 11 novembre 1972 pour la cérémonie de remise du fanion, lors de la commémoration de l'armistice.

C'est le chanoine Bourgeois qui accueillit chaleureusement l'assistance, présida la messe et évoqua les heures douloureuses de la guerre. Le curé Naegelin prononça l'homélie. A l'issue de cette célébration religieuse une foule nombreuse se dirigea vers le monument aux morts où Monsieur Robert Hertfelder, adjoint au maire, déposa des fleurs au nom de la commune. La sonnerie aux morts et la Marseillaise retentirent, drapeaux inclinés, militaires et civils rendirent hommage aux victimes de la guerre. Le général Lafferrerie, alors retraité, remit le fanion au curé Naegelin qui, avec M. Hertfelder, le porta à la chapelle pour qu'il y soit conservé.

Depuis ce jour, le fanion n'a quitté la chapelle que pendant les travaux de rénovation et à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la guerre, le 8 mai 2015, lorsqu'il fut exposé à la salle des fêtes parmi les photos, documents et objets divers relatifs à cette époque tragique. Depuis, le fanion a retrouvé sa place dans la vitrine au fond de la chapelle.

Pour tous renseignements contacter M. François Heyberger au 03 89 73 02 31



CLUB VOSGIEN

L'association est affiliée à la Fédération du Club Vosgien qui siège à Strasbourg : elle est forte de 119 associations réparties sur 7 districts et autant de départements.



A St Hippolyte, le Club Vosgien est né en 1904, sous l'impulsion du maire Chevrotton. Malheureusement, le premier conflit mondial eut raison de son enthousiasme et malgré un nouveau départ en 1921, la section cessa toute activité en 1937.

Il fut tiré de son sommeil par une nouvelle équipe, jeune, dynamique et volontaire en 1972 sous l'impulsion de Gérard Meyer. Au fil des années, les activités se sont étoffées et diversifiées pour former l'association telle que nous la connaissons actuellement.

En dehors de la randonnée, notre activité consiste également et en priorité à baliser, entretenir les sentiers et les infrastructures qui s'y attachent.

Nous proposons une sortie pédestre par mois environ et nous participons aux différentes activités du village, par exemple Haut-Rhin Propre, Slow Up...



La manifestation phare de notre association, qui nous permet de financer les différents travaux sur les sentiers, est la Fête montagnarde du 1^{er} mai au col du Schaentzel.



Pour tous renseignements ou adhésion, vous pouvez contacter Colette Meyblum
colettemeyblum@gmail.com ou 06 88 26 33 88

AU FIL DES TALENTS

Un incroyable succès pour l'exposition « Au Fil des Talents » de Saint-Hippolyte.

Organisée par l'association «Au Fil des Idées» de Saint-Hippolyte, la 1^{ère} exposition «Au Fil des Talents» a eu lieu dimanche 21 juin 2015.

L'occasion a été donnée aux artistes locaux de montrer leur travail et leurs talents souvent cachés. Cette exposition a surpris par sa diversité et par la qualité des réalisations présentées.

Certains artistes se connaissaient de longue date, d'autres exposaient pour la première fois.

Entre les sculptures en bois de Laura Ehrhardt, les mosaïques, des pièces uniques de Jean-Joseph Weber, des peintures et des photos remarquables de Jacqueline et Robert Zimmerman, la finesse du travail de tissage de perles et l'enluminure de Bruno et Delphine Dumortier, les tableaux de maîtres de Christine Freydt et Evelyne Edel, les bijoux fantaisies, bracelets, colliers et boucles d'oreilles finement assemblés par Pascale Mézonniaud, la présentation du savoir-faire en faux bois et faux marbre par Rémi Meyblum, la qualité des céramiques de Sophie Heinrich ; l'exposition invitait à un voyage dans le monde artistique, un ensemble étonnant qui méritait le détour. Et, bien entendu, les immanquables broderies et patchworks du groupe des brodeuses de l'association «Au Fil des Idées» ont séduit le public venu très nombreux.

Les exposants ont présenté leurs réalisations avec passion et modestie faisant de cette première exposition artistique un moment d'échange et de convivialité.

Pour tous renseignements
contacter Sylvie Leonhart
Tél. : 03 89 73 36 16



SAPEURS-POMPIERS

Le 5 décembre a eu lieu la traditionnelle fête de la Sainte Barbe qui honore les pompiers. Au SIVU du Château Saint-Hippolyte/Rorschwihr, ce fut l'occasion de remettre les distinctions de changement de grade, de la fourragère à deux nouvelles recrues et l'honorariat à deux anciens qui ont consacré plus de 35 ans au corps des sapeurs pompiers volontaires de leur village.



Au milieu des deux maires des villages, Messieurs Dominique SCHAEFFER et Claude HUBER, et en présence du chef de corps de Ribeauvillé, le Lieutenant Cédric STADLER, et du chef de corps du SIVU, l'Adjudant-chef David HEYBERGER, les promus : le Sergent Rémy GASSMANN, le Sergent Stéphane RAUCH, le Caporal-chef Jérôme HUMBRECHT, le Caporal-chef Marc PICARD, le Caporal-chef Dominique SCHOTTERER, le Sergent honoraire Claude FUHRER, le Sergent honoraire Christian METZGER, le Sapeur 1ere classe Mickael BURGER et le Sapeur 1ere classe Xavier HEYBERGER.



**Contactez le chef de Corps
du SIVU du Château
Saint-Hippolyte / Rorschwihr :**

M. David HEYBERGER
au 03.89.73.90.26

Rejoignez les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) !

Vous avez au moins 11 ans ?
Vous souhaitez devenir pompier volontaire ou professionnel ?
Découvrez le matériel d'incendie, et apprenez les techniques de lutte contre l'incendie

- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes !

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers, se déroule les samedis après-midis.

Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

La formation est déclinée sur 4 années:

JSP1 : rôle et découverte du métier de sapeur-pompier volontaire ou professionnel, notions élémentaires sur le feu, découverte du matériel incendie et mise en pratique

JSP2 : connaissances sur les manœuvres et l'emploi du matériel incendie, culture administrative et sécurité civile

JSP3 : capacité à réaliser les manœuvres incendie et de sauvetage et à mettre en œuvre les matériels.

JSP4 : réalisation de manœuvres, utilisation des moyens radios et formation aux premiers secours en équipe.

À l'issue de la formation et dès 16 ans, vous pouvez obtenir le Brevet national de jeune sapeur-pompier (JSP), en passant avec succès des épreuves théoriques, pratiques et sportives. Ce brevet est un atout majeur pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel et est particulièrement apprécié dans le monde du travail.

TENNIS CLUB



UNE BELLE ANNEE 2015 DE JEUNES CHAMPIONNES AU TENNIS CLUB DE ST HIPPOLYTE

L'équipe des jeunes filles, catégorie 15/16 ans, est devenue championne d'Alsace de la division 3 en battant en finale l'équipe d'Illkirch-Graffenstaden par 2 sets à 1.



L'équipe des 11/12 ans composée de Emeline GAS-PARI, Romane GASSMANN, Line BIRG, Camylle SIMMLER et Perrine RICHERT a également fait merveille dans sa catégorie en décrochant le titre de championne du Haut-Rhin et celui de vice-championne d'Alsace ne s'étant inclinée qu'en finale, battue 2 sets à 1 face à Erstein.

L'équipe formée de Chloé et Laetitia ILTIS a porté haut les couleurs du club local. Après un superbe parcours en championnat qui lui a permis de décrocher le titre de championne du Haut-Rhin, saison 2015 face à Rouffach, elle a remporté à Mulhouse le titre suprême de championne d'Alsace des 15/16 ans.

Ces deux titres resteront sans aucun doute gravés dans l'histoire du TC St-Hippolyte.

Les deux équipes font la fierté du club et de leur entraîneur Sébastien BIRG.

Un grand bravo à ces jeunes filles issues de l'école de tennis de St-Hippolyte.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Gilbert BIRG
03 89 73 02 49 ou birg.gilbert@wanadoo.fr

ASSOCIATION SPORTIVE DE ST HIPPOLYTE



Pratiquer le football avec l'Association Sportive de St Hippolyte

L'équipe fanion, dirigée par M. Cosson Hervé, pointe en 10^{ème} position avec 21 points, tandis que l'équipe 2, coachée par MM. Valentini Didier et Finck Guillaume, est à la 5^{ème} place avec 25 points.

Les nouveaux habitants intéressés par le football en compétition ou tout simplement pour le loisir (vétérans) sont les bienvenus dans notre association.

Les entrainements se déroulent les mardi et jeudi à 19h30 sur le terrain d'entrainement (en face de la zone artisanale).

L'Association Sportive de St Hippolyte organise différentes festivités tout au long de l'année

- Le 17 janvier : tournoi de belote par équipes
- Le 23 janvier : soirée dansante à thème
- Les 25 et 26 juin : tournoi à 6, un moment fort sympathique qui marque le début des vacances estivales.

Rejoignez nous ! Contact : Maryline ZINGLE - Tél. 06 89 42 02 08

LE « SOU DES ECOLES »

L'Association le « Sou des Ecoles » est une association à but non lucratif constituée en avril 2014 par quelques membres, tous parents d'élèves de l'école unique.

L'objectif de cette association est de créer une animation à travers le village avec les enfants : défilés de carnaval et d'Haloween, chasse aux œufs à Pâques...

Afin de financer ces activités et, éventuellement, de soutenir des actions à l'école, l'association a organisé pour la deuxième année consécutive, une bourse aux jouets, vêtements et livres. Au cours de cette manifestation qui a rencontré un franc succès, nous avons souhaité soutenir, à l'instar de l'année passée, une association caritative. Notre choix s'est porté sur le Secours Populaire. Nous remercions très chaleureusement tous les donateurs.

Pour 2016, nous avons de beaux projets.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la présidente de l'association : russellesylvie@live.fr



janvier 2015

● Audition Ecole de Musique



22 février 2015

● Repas paroissial



11 avril 2015

● Cabaret alsacien



7 juin 2015

● Slow Up



29 novembre 2015

● Concert de l'Avent



24 décembre 2015

● Vin chaud



Maisons sans Jardin

Le Parc	✿ ✿ ✿ ✿
Collaone René	✿ ✿ ✿ ✿
Fahrer Sylvie	✿ ✿ ✿ ✿
Bléger Robert	✿ ✿ ✿
Muller Marcel	✿ ✿ ✿



Maisons avec Jardin

Gassmann Charles	✿ ✿ ✿ ✿
Jeudy André	✿ ✿ ✿ ✿
Meyer René	✿ ✿ ✿
Kniebihli Marie-Josée	✿ ✿ ✿
Humbrecht Jules	✿ ✿ ✿



Fenêtres ou Murs Fleuris

M'Pondo Julienne	✿ ✿
Barth Jean-Jacques	✿ ✿
Deubel Jacques	✿ ✿
Lesieur Raymond	✿ ✿
Wittersheim Jean-Marie	✿ ✿



A PROPOS DU NOUVEAU CARRE DES MARIANISTES AU CIMETIERE

HISTORIQUE

Rassemblant dans une même congrégation religieuse des prêtres et des frères, la Société de Marie (les Marianistes), fondée à Bordeaux en 1817 par le bienheureux père Guillaume-Joseph Chaminade, ne tarde pas à s'implanter en Alsace. Une fusion avec les Frères de la Doctrine Chrétienne (les frères de Matzenheim) est envisagée en 1821. Sept frères arrivent pour tenir l'école communale de Colmar en 1824. La Société de Marie ouvre une « école normale interne d'enseignement primaire » dans le château de Saint-Hippolyte nouvellement acquis et dirige les écoles communales d'Ammerschwihl et de Sainte-Marie-aux-Mines à partir de 1826. Ainsi, avec une expansion rapide en Alsace, la Société de Marie ne dirige pas moins de 30 écoles en 1850 dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

Dans ce paysage religieux entre Rhin et Vosges, deux établissements dominent : la maison de formation des Frères de Marie en Alsace à Ebersmunster et le pensionnat privé à Saint-Hippolyte.

Quand la guerre franco-prussienne éclate en 1870, près de 300 religieux s'affairent en Alsace. Après l'annexion de l'Alsace à l'empire allemand, la politique du Kulturkampf menée par Berlin amène les frères à se retirer des écoles qu'ils tenaient. Quoique la congrégation ait tenté de conserver durant un temps une communauté religieuse à Ebersmunster, la seule maison laissée par la période du Reichsland (1870-1918) à la Société de Marie en Alsace est celle de Saint-Hippolyte.

Après la première guerre mondiale, l'Alsace est redevenue française et l'évêque

de Strasbourg confie à la Société de Marie deux de ses quatre collèges épiscopaux : Saint-Etienne de Strasbourg et Saint-André de Colmar. Mises à part les années douloureuses de l'annexion forcée de l'Alsace au Troisième Reich durant la seconde guerre mondiale, ces deux établissements scolaires ont été respectivement dirigés puis animés par des religieux de la Société de Marie (prêtres et frères) jusqu'en 1985 pour Strasbourg et 2009 pour Colmar. Outre ces deux établissements scolaires prestigieux d'Alsace, les Frères de Marie accueillent des garçons à l'Institution Sainte-Marie de Saint-Hippolyte de 1919 à 1986, à l'exception de la période de l'occupation nazie.



LE NOUVEAU CARRE

Dans ce carré du cimetière de Saint-Hippolyte reposent les restes de ces frères, pour beaucoup originaires de cette terre aimée d'Alsace. Ils ont donné leur vie à Dieu pour l'honneur de la Vierge Marie en servant la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse. Au centre de ces tombes se trouve le grand caveau, surplombé de la statue de la Vierge,

abritant les dépouilles de plusieurs supérieurs généraux, successeurs du père Chaminade à la tête de la Société de Marie : le père Caillet († 1874), le père Chevaux († 1875), le père Simler († 1905), le père Hiss († 1922), le père Hoffer († 1976), ainsi que celles des trois autres religieux marquants : le père Rothéa († 1877), le père de Lagarde († 1884) et le père Schellhorn († 1835). Ces hommes, avec leur grandeur et leur fai-

blesse, se sont dépensés dans les écoles et les collèges tenus par la Société de Marie. Ils ont cherché Dieu et l'ont servi toute leur vie au travers des personnes rencontrées, espérant pour seule et unique récompense cette parole de l'Evangile : «*Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup. Entre dans la joie de ton Seigneur.*»

Société de Marie

NOUVEAUX HABITANTS

- ALTER Régis**
• 51 route du Vin
- SONNTAG Quentin et REMOND Céline**
• 5 place de l'église
- WEILLER Sandra et WEILLER-BINDLER Lola**
• 83b route du Vin
- SCHMITT Quentin, HACQUARD Aurore et WITTMANN Anna**
• 91 route du Vin
- RUFFIE Pierre-Alexis**
• 4 annexe gare
- DELCHAMBRE Stéphane et MARTINEZ Laura**
• 6 rue Charles Bléger
- DI FILIPPO Michel, MEGUELATNI Sophie et HAERTY Clara**
• 25 rue du Collège
- LANGER Nicolas, BUCKEL Audrey et LANGER-BUCKEL Irys**
• 2 avenue de l'Europe
- VON WERLHOF Arnaud et BELLICAM Justine**
• 11 rue de la Paix
- LECUL Arnaud et SEIGNEUR Stéphanie**
• 83a route du Vin
- RENAULT Jacques et CARTIERI Jacotte**
• 83b route du Vin
- GUERDIN Manon**
• 57 route du Vin
- PARCHANOWICZ Dominique et Cécile**
• 7 rue du Château
- REHM Julie**
• 7 place de l'église
- LINKENHELD Romain et BOGAR Julie**
• 54 route du Vin
- KECK Kévin et MANTEAUX Anne**
• 51 route du Vin

DÉPARTS

- VALENTIN Steve, Aurore, Angelina, Cassandra et Melinda**
• 51 route du Vin
- SCHULTZ Franck**
• 6 avenue de l'Europe
- GASPARD Kévin, Shirley, Loan et AMELON Jessica**
• 54 route du Vin
- OPPERMANN Nicole**
• 20 rue du Collège
- LORENTZ Véronique**
• 3 rue des Cigognes
- MEISSNER Luc, Antoine et MAIER Caroline**
• 6 rue Charles Bléger
- ALLARD Annette, Dylan et BOEGLER Patrick**
• 51 route du Vin
- LESCALIER Carole**
• 8 rue de la Chapelle
- CHALTE Jean-Pierre et SOINARD Suzanne**
• 17 avenue de l'Europe
- POTHERAT Marie-Thérèse**
• 11 rue de la Paix
- HORRENBARGER Kathy**
• 16bis rue St Fulrade
- DE CARLO Florian et ANCEL Thomas**
• 83b route du Vin
- BOCQUET Dominique et Isabelle**
• 25 rue du Collège
- MAUCOURANT Adrien et HUIN Jessica**
• 60 route du Vin
- JOLLY Anny**
• 15 avenue de l'Europe

DECES

- Joseph MESCHBERGER**
• 26 janvier
- Marie THIRION ép. BOMMENSATT**
• 6 février
- Jean Auguste HAEN**
• 14 février
- Martin Hubert ISSENLOR**
• 10 mars
- Jean Joseph DEISS**
• 28 mars
- Henriette Violette SCHWARTZ épouse BAGY**
• 27 septembre
- Yvan Gérard DEISS**
• 31 décembre



NAISSANCES

- Ivana de Anne et Francis DEUBEL**
• 4 février
- Jean Clovis DEISS de Catherine BOSAL et Gilles DEISS**
• 9 avril
- Loïc Joseph SCHMITT de Sophie FIORILLO et Guillaume SCHMITT**
• 21 avril
- Dévon Edmond BERRIEN de Magalie CRONENBERGER et Didier BERRIEN**
• 30 mai
- Tristan Georges STEIN de Laura EHRHARDT et David STEIN**
• 20 octobre
- Charlène Lucie Marie MORELLE de Marie-Odile KRUGLER et Jean-Luc MORELLE**
• 3 décembre
- Liliano et Léandro WURTZ PINTO de Aurélia PINTO et Laurent WURTZ**
• 3 décembre



MARIAGES

- Audrey Reine Louise CHAPUT et Xavier Rémy SIMON**
• 15 août
- Evelyne Danièle COMAU et Francis Alphonse Eugène SONNTAG**
• 7 novembre



DON DU SANG
Collectes prévues en 2016

RORSCHWIHR 6 avril
RORSCHWIHR 28 juillet
RODERN 16 novembre

● CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

JANVIER

- Jeudi 07 18 h 00**
Municipalité - Réception nouvel an
Salle des Fêtes
- Samedi 16 17 h 00**
Ecole de Musique - Audition de l'Epiphanie
Salle des Fêtes
- Dimanche 17 14 h 00**
Association sportive - Tournoi de belote
Salle des Fêtes
- Samedi 23 20 h 00**
Association Sportive - Soirée à thème
Salle des Fêtes
- Jeudi 28 19h30**
Au Fils des Idées - A.G.
Sous-sol Mairie
- Dimanche 31 14 h 00**
Chorale - A.M. Récréative
Salle des Fêtes

FEVRIER

- Samedi 06 20 h 00**
Sté de musique - Concert
Salle des Fêtes
- Samedi 13 18 h 00**
Club Vosgien - A.G.
Salle de musique
- Samedi 13 14 h 00**
Le Sou des Ecoles - Défilé carnaval
Salle des Fêtes
- Dimanche 21 12 h 00**
Paroisse - Repas paroissial
Salle des Fêtes
- Samedi 27 20 h 00**
Comité des fêtes - Théâtre
Salle des Fêtes

MARS

- Samedi 05 20 h 00**
Amicale SIVU SP - Couscous
Salle des Fêtes
- Samedi 19 14 h 00**
Le Sou des Ecoles - Chasse aux œufs
Sous-sol Salle des Fêtes

AVRIL

- Samedi 16 Journée**
Anc. Combattants - AG
Salle des Fêtes
- Samedi 22 20 h 00**
Le Sou des Ecoles - AG
Sous-sol Mairie

MAI

- Dimanche 1^{er} 11 h 00**
Club Vosgien - Fête Montagnarde
Schaentzel
- Samedi 07 17 h 00**
Municipalité - Anc. combattants
Commémoration 1945
Monument morts - S. d'honneur
- Samedi 07 20 h 00**
Comité des fêtes - Cabaret alsacien
Salle des fêtes
- Dimanche 08**
A.P.P. - Ouverture étang de pêche
Etang de pêche
- Dimanche 22**
Club Vosgien Euro randos
- Dimanche 29 10 h 00**
Sté de Musique - Fête Dieu avec aubade
Eglise

JUIN

- Dimanche 05 Journée**
Slow up
Jardin public
- Vendredi 24 18 h 00**
Ecole de Musique - Audition de fin
d'année - Jardin public
- Samedi 25 14 h 00**
Association Sportive - Tournoi à 6
Stade
- Dimanche 26 10 h 00**
Association Sportive - Tournoi à 6
Stade

JUILLET

- Vendredi 01 18 h 00**
Ecole - Fête de l'Ecole
Jardin public/Salle des Fêtes
- Samedi 02 18 h 00**
Conseil de Fabrique - Fête de la tarte flambée
Jardin public
- Dimanche 17 07 h 00**
Diablos Rouges - Marché aux puces
Jardin public
- Vendredi 22 18 h 00**
Sté de Musique - Soirée musique et terroir
Jardin public

AOÛT

- Mercredi 03 18 h 00**
Syndicat Viticole - Soirée Vigneronne
Jardin public
- Dimanche 07 10 h 00**
Sté de Musique & Syndicat Viticole - Fête
patronale + apéritif concert - Place de l'Eglise
- Lundi 15 12 h 00 - 14 h 00**
A.P.P. - Fête du cochon de lait farci
Pêche gratuite - Etang de pêche
- Samedi 20 18 h 00**
Amicale SIVU - Sanglier à la broche
Jardin public

SEPTEMBRE

- Dimanche 11 17 h 00**
Ass. Rénov. Chapelle - Concert
Chapelle Ste Croix
- Dimanche 18 11 h 00**
Sté de Musique - Fête du Vin Nouveau
Jardin Public
- Dimanche 25 11 h 00**
Sté de Musique - Fête du Vin Nouveau
Jardin Public

OCTOBRE

- Samedi 29 14 h 00**
Le Sou des Ecoles - Halloween
Sous-sol Salle des Fêtes

NOVEMBRE

- Dimanche 06 Journée**
Le Sou des Ecoles - Bourse aux jouets/
vét./puéric. - Salle des Fêtes
- Vendredi 11 11 h 00**
Municipalité - Commémoration
Armistice - Monument aux morts
- Samedi 12 19 h 00**
Sté de Musique - A.G - Salle de musique
- Dimanche 27 17 h 00**
Concert de l'Avent - Eglise

DECEMBRE

- Samedi 03 17 h 00**
Amicale SIVU SP - Sainte Barbe
Rorschwihr
- Dimanche 11 12 h 00**
Municipalité - Fête de Noël des Aînés
Salle des Fêtes
- Samedi 24 24 h 00**
Comité des fêtes - Sté de Musique
Messe de Minuit - Vin Chaud gratuit
Aubade au Clocher - Place de l'Eglise

